

Chasse ^{sur} Rhône

Le magazine municipal de la Ville de Chasse-sur-Rhône #01 - Nov. 2020



Le nom de
votre bulletin
municipal
vous appartient
voir au dos de
ce magazine

DOSSIER

URGENCE CLIMATIQUE

p.8

www.chasse-sur-rhone.fr



Ville de Chasse-sur-Rhône

Vous souhaitez vendre ou acheter un bien !

Sébastien et Romain vous accompagneront.



CRINER
IMMOBILIER

Ensemble, étudions votre projet.

04 37 20 20 55



☎ **04 37 20 20 55**

✉ contact@criner-immobilier.fr

🌐 www.crinier-immobilier.fr

102, chemin des Roches
38670 Chasse sur Rhône

L'agence
CRINER Immobilier
RECRUTE



**Des agents
commerciaux**

(en Auvergne-Rhône-Alpes)



SOMMAIRE #01

p4-5 Retour en images

p6 Agenda des élus

p7 C'est voté !

p8-13 Dossier

URGENCE CLIMATIQUE

p14 Budget

p15-23

La vie de la commune

- Rentrée scolaire 2020
- Sécurité
- Solidarité

p24-33

La vie de nos associations

p34

Pour infos

p35

Tribunes

p36

Agenda

Mairie de Chasse-sur-Rhône
Place Jean Jaurès - CS 50004
38670 Chasse-sur-Rhône
Tél. 04 72 24 48 00
Fax 04 72 24 48 19

www.chasse-sur-rhone.fr**Ouverture au public :**

Lundi 8h30 - 12h et 14h-17h30
Mardi : 8h30-12h et 13h30-17h30
Mercredi : 8h30-12h et 14h-17h
Jeudi : 8h30-12h et 14h-17h30
Vendredi : 8h30-12h et 14h-17h

Magazine trimestriel de la commune de
Chasse-sur-Rhône
Tirages : 2 800 exemplaires
Dépôt légal de parution

Directeur de la publication :
Christophe Bouvier
Rédaction : pôle communication /
Mathilde Rozier
Crédit photos : © Chasse sur rhone /
associations / freepick
Conception/réalisation :
Micro 5 Lyon : 04 37 85 11 22
Imprimé sur du papier 100% recyclé.

**LE MOT
DU MAIRE**

Christophe Bouvier
Maire
Vice-président
aux finances de
l'Agglomération

**1 ANNÉE, 3 PRIORITÉS : URGENCE
ÉCOLOGIQUE, PROXIMITÉ, SÉCURITÉ****Chères Chassères, chers Chassères,**

La rentrée 2020 s'effectue dans un contexte évidemment très particulier pour tous. Ainsi, la première priorité de la Municipalité a été d'organiser la rentrée scolaire afin qu'elle se déroule dans les meilleures conditions possibles, en particulier au point de vue sanitaire.

C'est également la première rentrée de l'équipe municipale que vous avez élue en juin dernier. Cet été studieux pour vos élus et les services municipaux a permis la préparation et le lancement des premiers grands projets du mandat. Nous avons trois priorités claires pour cette première année : l'urgence écologique, la proximité entre la municipalité et les habitants (action sociale, démocratie participative, communication) et la sécurité des Chassères.

Première priorité, l'urgence écologique. Dans ce cadre, nous avons déjà lancé plusieurs études : pour l'agrandissement de l'école Pierre Bouchard selon des critères de haute qualité environnementale ; pour la végétalisation et l'agrandissement de la cours de l'école maternelle du Château ; pour la rénovation thermique des bâtiments communaux. C'est aussi pourquoi, le conseil municipal a demandé à l'unanimité un moratoire sur le déploiement de la 5G dans l'attente des études d'impact sanitaires et environnementales.

Deuxième priorité, le rétablissement du lien de proximité entre vos élus municipaux et les habitants. Outre la communication avec la nouvelle page Facebook et la relance de l'action sociale, avec par exemple la baisse des tarifs de cantine pour 80 % de la population, vos élus sont présents tous les jours en mairie et vous pouvez solliciter des rendez-vous avec chacun d'entre eux. Aussi, dès cette année nous lancerons nos premières instances de démocratie participative. Enfin, à titre personnel, je me suis mis en disponibilité pour me consacrer pleinement à mon mandat de Maire et de Vice-président de l'agglomération.

Troisième priorité, la sécurité des habitants. C'est pourquoi, nous lançons la réorganisation totale de notre système de vidéoprotection avec l'implantation de nouvelles caméras plus performantes. De même, nos policiers municipaux pourront désormais effectuer des rondes nocturnes grâce à leur réarmement.

Ainsi grâce au travail de vos élus, Chasse-sur-Rhône redevient moteur du territoire. Le moratoire sur la 5G est par exemple déjà repris par d'autres communes. Nous travaillons avec Vienne Condrieu Agglomération et la Région pour la gratuité des transports en commun les jours de pic de pollution.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Christophe Bouvier
votre Maire

RETOUR

EN IMAGES

Retrouvez en images les temps forts de la vie communale des derniers mois.

1. LE 14 JUILLET

Cérémonie du 14 Juillet en présence de l'équipe municipale ainsi que les conseillers départementaux Erwann Binet et Elisabeth Celard.



3. CÉRÉMONIE

en hommage aux Victimes du bombardement du 12 août 1944



2. LE 14 JUILLET

L'école de Musique au rendez-vous pour la cérémonie du 14 Juillet



4. LES SAUVETEURS

Les Sauveteurs de Chasse sur Rhône ont organisé le 25 juillet un critérium jeunes au bassin nautique



5. FORUM DES ASSOCIATIONS



8. PETIT DEJEUNER PEDAGOGIQUE du Centre social Paul Vittoz

7. C'EST LA RENTRÉE

6. CINÉ ÉTÉ



A DES ÉLUS GENDA



2.
Le maire accompagné de plusieurs élus ont rencontré l'ensemble des services techniques



1.
Rencontre entre le Maire, l'adjoint en charge de la sécurité Salah Bouchama et le commandant de la brigade de Gendarmerie de Chasse-sur-Rhône, le Major De Oliveira



3.
Le 29 juillet, le 1^{er} Conseil d'administration du CCAS s'est tenu. A l'ordre du jour notamment, le vote du budget 2020.



4.
Le 8 septembre, l'inspectrice de l'Education nationale a rendu visite aux 4 écoles de la commune. Elle était accompagnée des équipes pédagogiques de circonscription, du Maire et des élus, et du responsable du pôle éducation-famille.

5.
Cet été le Plan canicule a été activé durant plusieurs jours. Comme la procédure le prévoit, les agents du CCAS et les élus ont contacté les personnes âgées pour prendre de leurs nouvelles et leur rappeler les bons gestes en période de forte chaleur. En images, Carmela Lo Curto, lere adjointe à l'action sociale et au logement, Christine Frechoso, conseillère déléguée aux Seniors et Mélissa, secrétaire du CCAS.

C'EST VOTÉ !

Retrouvez à chaque parution un résumé des principales délibérations votées lors du Conseil municipal.

- **Budget 2020** (voir p14)
- **Demande d'un moratoire sur la 5G** (voir p10)
- **Réarmement de la police municipale** (voir p18)
- **Adhésion à l'association "territoires 0 chômeur de longue durée"** (voir p22)
- **Baisse des tarifs de cantine pour 80 % des enfants et retour des repas à 1 euro** (voir p15)
- **Désignation des représentants de la commune dans les organismes partenaires**
- **Ouverture des conseils d'administration des associations aux élus municipaux.**

Afin de pouvoir accompagner au mieux les associations qui comptent le plus de licenciés sur la commune, la municipalité propose au club de rugby, de foot, de basket et aux sauveteurs de permettre la présence de quatre élus municipaux (deux élus du groupe majoritaire et un élu de chaque groupe minoritaire) au sein de leur conseil d'administration.

- **Relance du comité de jumelage**

Lors du conseil municipal du 21 septembre 2020, les élus chassères ont désigné leurs représentants au sein du

comité de jumelage. Mis en sommeil depuis 6 ans, il est ainsi réactivé. Objectif : retisser le lien qui unit la commune avec la ville de Nor-Hadjin en Arménie et la ville de Campobello di Licata en Italie d'où sont originaires de nombreux Chassères.

Les liens avec les villes jumelles ont d'ores et déjà été renoués par Christophe Bouvier, Maire de Chasse-sur-Rhône, qui a contacté les premiers magistrats des deux villes à la suite de son élection. Des partenariats éducatifs et des séjours pédagogiques sont ainsi envisagés.

Une réflexion va être lancée pour envisager de nouveaux jumelages. Rappel : la Ville de Chasse sur Rhône est jumelée avec la ville de Nor-Hadjin en Arménie depuis 1998 et la ville de Campobello di Licata en Italie (Sicile) depuis 2003.

- **Création d'un poste de chargé de mission "démocratie participative et transition écologique"**

Afin de mettre en oeuvre les projets de l'équipe municipale concernant la démocratie participative et l'urgence écologique, un chargé de mission va être recruté. Ses missions seront entre autres la réalisation d'un diagnostic et la mise en place des instances de démocratie participative sur la commune ; la réalisation d'un plan

d'urgence de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation à la crise climatique et environnementale sur la commune ; la création d'une recyclerie/ressourcerie ; la création de projets pédagogiques avec les écoles et notamment la création d'un parcours éducatif dans la nature ; la mise en place d'un grand plan de verdissement sur la commune dont la végétalisation des cours d'école ; le suivi du projet d'agrandissement de l'école Pierre Bouchard selon des critères HQE ou encore accompagner la rénovation thermique des bâtiments.



Pour Maxime Proia, conseiller délégué au jumelage,

« Entretien les liens avec ces deux communes, c'est entretenir l'histoire de Chasse-sur-Rhône. De nombreux Chassères sont originaires d'une de nos deux villes jumelles. Certains d'entre eux, ont construit Chasse et ont permis à notre ville de prospérer et d'être ce qu'elle est aujourd'hui, dans les milieux associatifs, professionnels et culturels. J'en suis particulièrement fier en tant qu'héritier de cette histoire. Ma famille vient de Sicile, et beaucoup d'entre eux ont travaillé dans les hauts fourneaux de la commune. C'est grâce à cette histoire qu'aujourd'hui notre ville dispose d'une pluralité culturelle aussi fantastique. »





URGENCE CLIMATIQUE

L'équipe municipale a déclaré l'état d'urgence climatique sur la commune. Au-delà d'être un acte symbolique fort, cette décision donne le cadre de l'ensemble des projets qui seront mis en place au cours de ce mandat : ils devront tous se conformer aux exigences de transition écologique et de justice sociale.

« Nous associerons les citoyens qui décideront directement d'un plan d'urgence pour réduire les émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire. »

L'ÉTAT D'URGENCE CLIMATIQUE, C'EST QUOI AU JUSTE ?

L'Union européenne, mais aussi des pays comme le Canada ou l'Espagne, des villes comme New-York, Madrid, Barcelone, Milan, Cologne, Paris, Strasbourg, ou Bordeaux ont tous déclaré l'état d'urgence climatique. Cette notion permet de donner un cadre et une orientation forte aux politiques publiques menées afin de limiter et d'atténuer le changement climatique.

Pour Cédric Deglise, adjoint délégué à la transition écologique, « la préservation de notre environnement doit être reconnue comme la première des priorités. Notre commune est particulièrement sujette à la pollution avec 3 autoroutes qui traversent notre territoire. Elle est aussi soumise à des risques industriels (avec 2 sites classés SEVESO) et naturels qui sont aggravés par le dérèglement climatique, comme les inondations, les feux de forêt ou les glissements de terrain. »

C'est pourquoi, l'équipe municipale a souhaité inscrire la commune dans ce mouvement dès sa prise de fonction. Pour Christophe Bouvier,

Maire de Chasse-sur-Rhône, « toutes nos décisions seront prises à l'aune de leurs conséquences sur l'environnement et sur les plus fragiles d'entre nous. Nous associerons les citoyens qui décideront directement d'un plan d'urgence pour réduire les émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire. »

Très concrètement, cela signifie que la commune s'engage à :

- atteindre la **neutralité carbone** sur son territoire au plus tard en 2030 ;
- un processus systématique d'**études d'impact climatique et environnemental** de ses projets ;
- une politique d'**achat responsable** en donnant la priorité aux entreprises qui atténuent le changement climatique et ses conséquences ;
- présenter un **plan d'urgence de réduction des émissions de gaz à effet de serre** sur la commune ;
- mettre en place un **conseil citoyen** chargé de l'élaboration et du suivi du plan d'urgence.

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE À CHASSE-SUR-RHÔNE EN ACTES

Plusieurs projets de la municipalité répondent à ces exigences :



VÉGÉTALISATION
des cours d'école et
création de potagers
pédagogiques



Agrandissement

de l'école Pierre Bouchard
selon des critères de Haute
Qualité Environnementale.

Développement des transports en commun

- par la mise en place d'une liaison de bus et de train entre Chasse-sur-Rhône et Givors en lien avec l'agglomération ;
- par la création d'une navette entre les hauteurs de la Ville et le centre (gare SNCF, zone des Platières, stade, EHPAD établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, etc.)
- par l'extension des horaires des TER et l'amélioration du cadencement entre Chasse, Vienne et Lyon en lien avec la Région.



DÉVELOPPEMENT DE PISTES CYCLABLES

entre les différents
quartiers
de la ville et
avec les autres
communes.



POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

sur les toits des
bâtiments communaux.



Redynamisation du marché hebdomadaire

le jeudi matin place des
Ecoles, avec notamment
l'arrivée de nouveaux forains proposant
des produits locaux.

Création d'une recyclerie/ressourcerie

lieu à destination des habitants
afin qu'ils puissent y
apporter des objets à
recycler, à réparer, à
réemployer. L'objectif
est également
d'organiser des
ateliers pédagogiques
pour les habitants
pour les initier au
recyclage et au réemploi.



Réduction de la pollution lumineuse

baisse des éclairages
commerciaux et
des bâtiments
publics la nuit.



RÉALISATION D'UN ATLAS « FAUNE & FLORE »

pour recenser toutes les espèces
présentes sur la
commune et création
de bornes pédagogiques
au sein des espaces
naturels.



RÉGIE COMMUNALE DE COMPOSTAGE

après la mise en place de compost
aux quatre coins de la ville à
disposition des habitants, ainsi qu'au
restaurant scolaire,
le compost généré
servira à fertiliser
les espaces verts
communaux.



Gratuité des transports en commun les jours des pics de pollution.

Christophe Bouvier a porté la
demande auprès de
l'agglomération et de la Région.
Une réflexion est lancée pour la
gratuité des TER et du réseau L'VA
les jours de mise en place de la
circulation différenciée, pour les
personnes dont la vignette Crit'Air
ne permet pas de circuler.

L'ÉCOLOGIE OUI, MAIS PAS AU DÉTRIMENT DES PLUS FRAGILES

Au-delà des actions qui pourront être menées, la municipalité souhaite également mieux accompagner les personnes les plus fragiles vers la transition écologique. « Quand on impose des contraintes écologiques fortes sans accompagnement, ce sont toujours les plus fragiles qui trinquent et cela crée une colère forte au sein de la population. On l'a vu avec les Gilets Jaunes, un mouvement qui est parti d'une hausse du prix de l'essence » rappelle M. le Maire. C'est pourquoi, la municipalité souhaite associer les citoyens sur ces projets. À partir de leurs expériences personnelles ou professionnelles, chaque citoyen peut apporter ses nouvelles idées et ses solutions pour la commune.

Via des outils d'éducation populaire, la municipalité donnera l'opportunité à tous de proposer des projets pour l'ensemble de la collectivité. Elle souhaite également développer l'éducation et la pédagogie autour de la préservation de l'environnement et de la transition écologique (sensibilisation aux bons gestes, organisation d'ateliers pédagogique, club nature, etc.).

DÉPLOIEMENT DE LA 5G : À L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL DEMANDE UN MORATOIRE.

Lors du conseil municipal du 21 septembre 2020, les élus ont voté à l'**unanimité** la demande **d'un moratoire concernant le déploiement de la 5G sur la commune.**

En l'absence d'études d'impact sanitaire et environnemental supplémentaires, il apparaît contraire à notre déclaration d'état d'urgence climatique.

Alors que plusieurs demandes d'installation de nouvelles antennes visant à améliorer le réseau mobile sur la commune ont été adressées en mairie par des opérateurs privés, les élus ont souhaité marquer leurs réserves quant à la multiplication de ces antennes et des ondes qui leur sont liées sur le territoire.

Surtout, ces antennes, **pour certaines situées près des écoles**, serviront au déploiement de la 5G alors qu'aucun plan de déploiement global sur le territoire n'a été présenté aux élus.

Or, en l'absence d'informations suffisantes sur les conséquences de la 5G, les conseillers municipaux chassères ont décidé à l'unanimité de faire valoir le principe de précaution en demandant un moratoire sur le déploiement de cette nouvelle technologie.

4 arguments majeurs sont mis en avant par les élus :

- l'absence d'**étude d'impact environnemental** sur le déploiement de la 5G en France ;
- l'attente du rapport de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, <https://www.anses.fr/fr>) sur les **risques sanitaires** qui doit être rendu au premier semestre 2021 ;
- des inquiétudes liées à la **protection des données** ;
- l'absence d'informations suffisantes pour permettre un **débat démocratique** de fond.

Concernant les risques environnementaux, à utilisation équivalente, la 5G consomme moins d'énergie que la 4G. Cependant, le débit multiplié par 10 que propose la 5G va conduire à une explosion de l'utilisation du réseau notamment avec l'avènement des objets connectés. Cela causera en définitive **une explosion de la consommation d'énergie**. De même, le renouvellement indispensable de tous les équipements électroniques devant être compatibles avec la 5G entrainera **une surexploitation de ressources non-renouvelables** comme les terres rares.

Pourtant, aucune étude d'impact environnemental de la 5G n'a pour l'heure été présentée ni aux élus ni au public. A défaut,

le déploiement de la 5G apparaît contraire à l'objectif de neutralité carbone et vient en décalage avec la déclaration d'état d'urgence climatique sur la commune.

Concernant les risques sanitaires, un rapport préliminaire de l'Anses, publié en octobre 2019, met en évidence « *un manque important de données relatives aux effets biologiques et sanitaires potentiels* » de la 5G. Un rapport complet doit être présenté au premier semestre 2021, il apparaît indispensable d'attendre ses conclusions avant de commencer le déploiement de la 5G.

Concernant la protection des données, de nombreuses inquiétudes ont été soulevées à propos du principal équipementier du réseau 5G à l'heure actuelle, l'entreprise chinoise Huawei.

Aussi, ce manque d'informations n'a pas permis jusqu'ici la tenue d'un débat démocratique de fond sur le déploiement de cette nouvelle technologie. **Or, les élus de Chasse-sur-Rhône veulent profiter de ce moratoire pour proposer ce débat aux habitants.**

Enfin, après avoir consulté les services de Vienne-Condrieu-Agglomération, **aucun besoin d'entreprises** du territoire n'a été identifié concernant la 5G pour l'instant. De plus, la couverture de l'ensemble de la commune en réseau 4G est qualifiée d'excellente par les cartes mise à disposition par l'Etat et le déploiement de la fibre optique tant attendu par les habitants se poursuit. Dans ce cadre, Cédric Deglise, adjoint au Maire délégué à la transition écologique, a proposé l'adoption d'un vœu lors du conseil municipal demandant un moratoire immédiat sur le déploiement de la 5G jusqu'à l'été 2021, le temps pour l'Anses de présenter son rapport, pour les services de l'Etat de réaliser une étude d'impact environnemental et pour la commune d'organiser un débat démocratique sur la question. Ce vœu a été adopté à l'**unanimité** par le conseil municipal.



Pour Cédric Deglise, adjoint à la transition écologique, à la démocratie locale et aux associations

« *Il ne s'agit pas d'une opposition par principe à la 5G. Nous demandons la transparence totale sur les conséquences sanitaires et environnementales de ce réseau. Ce qui n'est clairement pas le cas aujourd'hui.* »





ADHÉSION À TERRITOIRE ÉNERGIE 38

La Ville de Chasse-sur-Rhône a adhéré au syndicat mixte « Territoire énergie 38 ». Ce syndicat est devenu l'autorité organisatrice des services publics de distribution d'électricité et de gaz pour ses communes adhérentes. Il a pour vocation d'accompagner les communes dans leur projet notamment de réduction de la consommation énergétique et de production d'énergies renouvelables. Pour Cédric Deglise, adjoint à la Transition écologique, « nous avons un ambitieux projet de rénovation thermique des bâtiments communaux et de pose de panneaux photovoltaïques. Cet organisme va ainsi nous permettre la réalisation d'un diagnostic sur l'ensemble des bâtiments municipaux pour recevoir ensuite des préconisations et mettre en place un plan d'action. »

ADHÉSION À LA CENTRALE D'ACHAT RÉGIONALE

La centrale d'achat régionale a pour objectif de faciliter l'accès aux marchés publics aux productions agricoles locales de qualité. Ainsi, la commune a décidé d'adhérer à cette centrale afin de fournir le restaurant municipal. Catherine Martin, Adjointe à l'Éducation rappelle que « c'est un bon moyen pour privilégier les produits locaux et favoriser les circuits-courts. »



© Wolfgang Eckert de Pixabay

C'est une révolte ? Non, sire c'est une Véloration !

Le collectif viennois Véloration s'est de nouveau manifesté le 18 juillet dernier pour défendre la création d'itinéraires cyclables sécurisés en direction des communes de l'agglomération.

Le collectif a parcouru un circuit dans le Centre-Ville de Vienne pour rejoindre la commune de Chasse-sur-Rhône où une partie de l'équipe municipale les a rejoints. À travers leurs actions, les participants ont pu démontrer l'utilité de créer des pistes cyclables plus sécurisées à destination des usagers.



INTERDICTION DES CIRQUES ITINÉRANTS AVEC ANIMAUX SAUVAGES

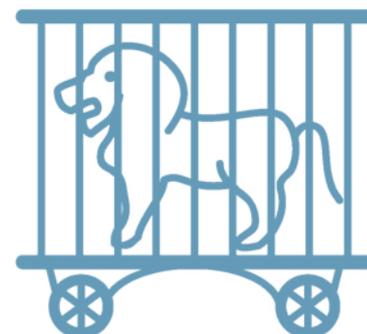
Lors du conseil municipal du 21 septembre 2020, les élus de la commune de Chasse-sur-Rhône ont appelé à l'unanimité à une interdiction par voie législative des cirques avec animaux sauvages ne respectant pas le bien-être animal. Dans l'attente, la municipalité s'opposera à la venue de tels cirques sur son territoire.

Depuis 2015, l'animal est considéré comme un être doué de sensibilité et le droit français oblige le propriétaire d'un animal à « assurer les conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce. »

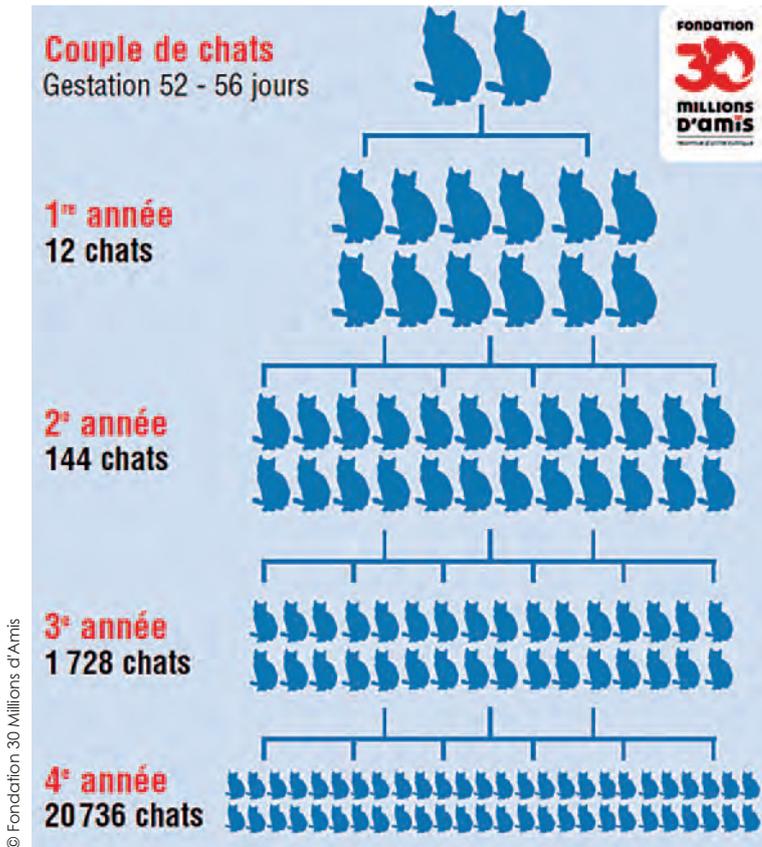
Or, il apparaît aux élus chassères que certains cirques itinérants ne respectent pas ces principes de bien-être animal. Pour Christophe Bouvier, Maire de la commune, « un lion ou un ours n'est pas fait pour vivre en cage. De nombreux pays interdisent d'ailleurs la présence d'animaux sauvages dans des cirques comme la Belgique, les Pays-Bas, l'Italie, le Portugal, le Danemark...

La France s'honorerait à les rejoindre. Dans tous les cas, en tant que Maire, je m'opposerai à la venue de ces cirques sur la commune. »

Dans ce cadre, la municipalité se félicite de l'annonce de Barbara Pompili, Ministre de la transition écologique, mardi 29 septembre, concernant la « fin progressive » des animaux sauvages dans les cirques.



EN CHIFFRES



Graphique de la prolifération des chats non stérilisés.

STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS.

Suite aux nombreuses alertes et plaintes des habitants, la municipalité a choisi de lancer **une grande campagne de stérilisation des chats errants** sur la commune en signant une convention avec la SPA et la fondation 30 Millions d'amis.

Vous constatez la venue régulière de chats sans collier, au pelage négligé et amaigris ? Alors contactez la Police municipale qui se chargera de vous prêter une cage afin de procéder à la capture de l'animal. Vous pourrez ensuite le déposer chez le vétérinaire du Pont Suspendu (Chasse-sur-Rhône) qui l'opérera, évidemment sans frais pour vous. Veillez à bien prévenir la police municipale une fois le chat capturé avant de le déposer chez le vétérinaire.

Dans le cas contraire, la convention ne pourra s'appliquer et l'opération sera à vos frais.

Une fois stérilisé, l'animal pourra être remis dans son milieu naturel.

Police municipale : 06 32 41 43 40 / 06 60 30 22 22

Cabinet vétérinaire du Pont Suspendu :
159 Chemin de Garenne - 04 78 46 32 56

30 Millions d'Amis : <https://www.30millionsdamis.fr/>



Pour Géraldine Sauvage, conseillère déléguée à la Nature
« C'est une question de confort et de sécurité sanitaire pour les habitants. Si nous avons agi dès cet été, nous construisons un plan d'ampleur contre le moustique tigre pour le printemps prochain. »

MOUSTIQUE TIGRE :
LES ACTIONS DE LA MUNICIPALITÉ.

Comme chaque été, les moustiques tigres reviennent toujours plus nombreux. Chasse-sur-Rhône ne fait pas exception. Or, ces insectes représentent des nuisances importantes pour les habitants ainsi qu'un "risque sanitaire majeur" selon une commission d'enquête de l'Assemblée Nationale qui s'est réunie sur le sujet.

C'est pourquoi, les élus ont lancé le processus d'adhésion à l'Entente Interdépartementale de Démoustication (EID), un établissement public spécialisé sur la question.

L'EID interviendra dans un premier temps sur la commune afin de **recenser les lieux où se développent les moustiques**. Puis elle engagera, en lien avec les services de la Ville, **une campagne de prévention et de sensibilisation aux bons gestes en direction des habitants**.

De plus, la Ville a fait intervenir une société spécialisée en août pour plusieurs opérations de démoustication sur les sites humides et les sites aquatiques appartenant à la commune : le bassin nautique, le lavoir, le ruisseau (Montée Saint-Martin), le bassin du complexe sportif.

Pour la saison prochaine, la Ville étudie la mise en place de nouveaux dispositifs comme des pièges sur l'espace public et d'autres pièges qui pourraient être proposés aux particuliers.

A suivre...



Votre calendrier des

éco-gestes

OCTOBRE

COMMENT PRÉPARER L'AUTOMNE ?

Tendance culinaire : Je conserve les graines de courges !

Lavez-les, laissez-les sécher une nuit, puis faites les griller avec un peu de sel, vingt minutes à 180°. Servez en apéritif ou avec une salade.

Activité extra scolaire des enfants : si j'opte pour le covoiturage des camarades de mon enfant, je participe à la réduction de CO2 produit par les véhicules.

Je conserve le marc de café pour disposer autour de mes plantes grasses et plantes d'extérieur. Le marc de café est un répulsif naturel contre les pucerons.

Dégivrons nos frigos ! Une couche de givre de 3 mm représente une surconsommation électrique de 30%. 117kWh par an.

NOVEMBRE

C'EST LA TOUSSAINT !

Pour les plantes, je préfère celles qui durent ! Parfois, une belle azalée en pot aura plus de succès qu'un bouquet de fleurs coupées que l'on jettera quelques jours plus tard.

Comment profiter des oiseaux dans mon jardin ?

J'installe une mangeoire pour nourrir les oiseaux et les aider à traverser la saison froide.



Ma bouilloire est couverte de calcaire, un peu de vinaigre ou une coquille d'huître bien lavée pour disperser le calcaire !

Bientôt la guirlande de Noël lumineuse à accrocher et autres décorations... Je branche les appareils sur des multiprises pour tout éteindre en même temps.

DÉCEMBRE

PÉRIODE DE FÊTE !

Pour Noël, je donne du style à mes cadeaux en choisissant du papier recyclé ou papier journal.

C'est tendance ! Pourquoi acheter des décorations de Noël quand on peut les faire soi-même ? Baton de cannelle, pommes de pin, rondins de bois... Laissez parler votre créativité !



J'ai craqué pour un sapin naturel, qu'en faire une fois les fêtes terminées ? Ne pas faire de dépôt sauvage ! Vous pouvez céder votre sapin dans des lieux de collecte qui les recycleront.



BUDGET



Pour l'année 2020, le conseil municipal a voté les principales orientations suivantes.

EN CHIFFRES

Budget primitif
2019

Budget d'investissement
3 920 250 €

Budget de fonctionnement
8 395 000 €

12 315 250 €
Budget total

Budget primitif
2020

Budget d'investissement
3 220 000 €

Budget de fonctionnement
8 740 000 €

11 960 000 €
Budget total

- **Une prime Covid** pour les agents municipaux qui ont travaillé durant la crise sanitaire. Quel que soit leurs fonctions ou leurs grades, ils ont pu bénéficier de la même prime. Un agent technique de catégorie C a ainsi reçu la même prime qu'un cadre de catégorie A. Pour le Maire, Christophe Bouvier : « *La crise sanitaire nous a rappelé l'importance des services publics tant à l'échelle locale qu'à l'échelle nationale* »
- **Pas de hausse du taux des impôts communaux** conformément aux engagements pris durant la campagne électorale par l'équipe municipale.
- **Adaptation des services** aux contraintes liées à l'épidémie de Covid-19 et à la situation de crise sanitaire.
- **Exonération de 10% sur le montant de la Taxe locale** sur les enseignes et publicités extérieures (TLPE) pour aider les entreprises suite à la crise. Pour Christophe Bouvier « *c'est l'agglomération qui détient la compétence "développement économique". Toutefois, nous souhaitons agir pour aider nos entreprises. Un de nos leviers d'action est donc la TLPE prélevée par la commune. C'est pourquoi, nous avons voté un abattement de 10% pour toutes les entreprises qui sont assujetties à cette taxe.* »
- **Pas d'emprunt.** « *Nous n'avons pas souhaité contracter de nouvel emprunt pour cette année. C'est une première depuis plusieurs dizaines d'années à Chasse.* » rappelle Carmelo Balsamo, adjoint délégué à l'exécution budgétaire.
- **Subventions aux associations :** voir le tableau ci-dessous

Des des montants exceptionnels ont été attribués pour certains afin de faire face au Covid (comme par exemple les Restos du Cœur) et préparer de nouveaux projets.

Christophe Bouvier
« La crise sanitaire nous a rappelé l'importance des services publics tant à l'échelle locale qu'à l'échelle nationale »



Pour Carmelo Balsamo, adjoint délégué aux finances

« Nous n'avons pas souhaité contracter de nouvel emprunt pour cette année. Notre budget est équilibré. C'est une première depuis plusieurs dizaines d'années à Chasse. »

Associations locales	Montants accordés 2020 en €	Montants exceptionnels 2020 en €	Montant total 2020 en €
ACCA - Chasseurs	700 €		700 €
Amicale des donneurs de sang	800 €		800 €
Amicale Jeunes Sapeurs-Pompiers	1 900 €	1 000 €	2 900 €
Association Les Sauveteurs	3 000 €		3 000 €
Chasse Volley Ball	500 €		500 €
Croq'la Vie	400 €		400 €
FCPE (Fédération Parents d'Elèves)	1 500 €		1 500 €
FNACA - Anciens combattants	450 €		450 €
GS Chasse Basket	10 500 €		10 500 €
Le Fer Autrement	1 000 €		1 000 €
MJC	13 000 €	1 000 €	14 000 €
Rugby Club de Chasse	3 000 €	1 000 €	4 000 €
Société des Vignerons	300 €		300 €
Sou des Ecoles Laiques de Chasse	2 900 €		2 900 €
Tennis Club de Chasse	2 000 €	3 500 €	5 500 €
USEP Association Sportive Scolaire	1 600 €		1 600 €
TOTAL	43 550 €	6 500 €	55 050 €

Associations extérieures	
A.F.I.P.A.E.I.M (handicapés)	200 €
Centre Léon Bérard	300 €
Croix-Rouge Française	200 €
Délégués Départementaux Education Nationale	200 €
HandiVienne	390 €
Restos du Cœur	1 000 €
Secours Catholique	200 €
Secours Populaire Français	200 €
Total	2 690 €

COMMUNE

LA VIE DE LA



RENTRÉE SCOLAIRE 2020 : DE NOUVEAU SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Après une fin d'année scolaire difficile, les petites et petits Chassères ont repris le chemin de l'école le 1^{er} septembre. Cette rentrée scolaire s'est effectuée dans un contexte particulier dû à la crise sanitaire. Toutes les précautions nécessaires ont été mises en place pour organiser une rentrée sereine dans les meilleures conditions sanitaires possibles.

Des dispositions sanitaires mises en place

Durant les grandes vacances d'été, la municipalité a désinfecté tous les équipements au sein des écoles afin de garantir la sécurité de tous. Depuis la rentrée, enfants et intervenants sont tenus d'appliquer les gestes barrières. Dans ce cadre, le port du masque est obligatoire pour tous les adultes et en toutes circonstances. **Un nettoyage et une aération des locaux plus fréquents sont effectués. Au restaurant scolaire, les tables sont désinfectées après chaque passage.** Dans le cas où un enfant présenterait des symptômes, l'élève est immédiatement isolé dans une salle prévue à cet effet avec un masque et sous la surveillance d'un adulte, lui aussi masqué. Il est conseillé aux parents de surveiller la température de leur enfant tous les matins et **d'éviter de les déposer à l'école en cas de fièvre.** De plus, le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans dans un périmètre de 25 mètres autour des écoles. Tout contrevenant s'expose alors à une amende de 135 euros.

Baisse des tarifs de cantine pour 80 % des familles

Conformément aux engagements de campagne, les tarifs de la restauration scolaire ont été revus à la baisse pour 80% des familles Chassères. Dans le même temps, aucune famille ne subira de hausse ! Nous travaillons d'ores et déjà sur le recyclage des déchets alimentaires et contre le gaspillage des denrées non-consommées.

Tarif par quotients familial	
QF 0 € - 400 €	: 1 € prix du repas
QF 401 € - 600 €	: 2 € prix du repas
QF 601 € - 750 €	: 2,40 € prix du repas
QF 751 € - 900 €	: 2,80 € prix du repas
QF 901 € - 1 350 €	: 3,50 € prix du repas
< 1 351 €	: 3,90 € prix du repas

Le retour à un ATSEM par classe !

C'est une des nouveautés qui donnera le sourire aux parents et aux enseignants, la commune sera dotée cette année d'un Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) par classe. Encadrement, apprentissage de la vie en collectivité, accompagnement de l'enfant... Voici quelques unes de leurs missions ! Avec, en plus, la présence d'une apprentie dans l'équipe qui facilitera les remplacements en cas d'absence.



Pour Catherine Martin, adjointe à l'Éducation, « C'était une demande réelle des enseignants et des parents d'élèves. Ces 3 postes supplémentaires sont permis de revenir à une ATSEM par classe en maternelle. Les ATSEM ont un vrai rôle éducatif auprès des enfants. »



Restaurant scolaire

3, 2, 1 prêt à composter !

Dès leur plus jeune âge, les enfants doivent être sensibilisés aux éco-gestes et à la préservation de l'environnement. La grande nouveauté pour la rentrée de 2020 est l'installation de bacs de compostage au restaurant scolaire ! Ce projet, porté par la Ville et Vienne Condrieu Agglomération a pour objectif de récupérer les déchets organiques produits par les repas des élèves qui mangent à la cantine le midi afin d'en faire du compost. Une expérience unique dans le pays viennois dont pourront s'inspirer les autres communes du territoire. L'expérience permettra de sensibiliser les élèves et former les agents du restaurant scolaire, animateurs et ATSEM qui pourront accompagner les enfants à la réduction et au tri des déchets. Le compost sera utilisé pour fertiliser les plantes des espaces verts de la commune.



L'EPS ET LE DÉCONFI- NEMENT... UNE DISCIPLINE À REPENSER

Terminés les échanges de ballons, des raquettes de badminton, les combats de lutte au dojo, les tournois de basket...place à une EPS adaptée en période de COVID-19. Les enfants présents ont pu reprendre une activité sportive scolaire en respectant les protocoles sanitaires dès le 17 mai. Chaque séance était composée d'un échauffement, de parcours moteurs et d'un jeu réutilisable lors des récréations ou des temps méridiens. Les séances avaient pour objectifs de remettre en forme les enfants, d'amener les règles de distanciation sociale via l'outil « sport » et de poursuivre les objectifs éducatifs et scolaires de l'Éducation Physique et Sportive.

Présentation de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP)

L'USEP, association sportive de l'école Pierre Bouchard, organise des activités sportives et culturelles sur les temps scolaires. Les objectifs principaux sont de sensibiliser les élèves aux valeurs du vivre ensemble, de la tolérance, du goût de l'effort et leur permettre de découvrir le monde sportif.

L'année 2020 a vu son nombre d'adhérents grimper jusqu'à 300 enfants (du CP au CM2). La qualité des interventions a facilité cette hausse. Ce chiffre fluctue chaque année en fonction des projets proposés. L'adhésion se fait à la demande des enseignants et représente un coût pour la classe et l'école. Les actions menées viennent balayer un champ différent et complémentaire de l'EPS. En effet, en partenariat avec l'association Départementale, l'USEP 38, différentes journées sont proposées aux adhérents. L'année dernière fut quelque peu chamboulée. Néanmoins certaines de nos classes ont pu participer à la course d'orientation et profiter d'animations ponctuelles autour du lien entre sport et handicap. L'année 2020/2021 devrait repartir sur une dynamique positive et de nouveaux événements seront proposés comme du vélo, de la mécanique et une sensibilisation aux règles de circulation. Enfin, l'association USEP, en lien avec la ville de Chasse sur Rhône propose sur les temps méridiens du lundi une animation hebdomadaire de tir à l'arc, à destination des CM1/CM2.

Portail Famille

COUP DE NEUF

Accédez désormais à votre espace avec de nouveaux identifiants et de nouveaux codes d'accès. Les fonctionnalités restent les mêmes. Cependant vous pouvez compléter et modifier votre dossier quand vous le souhaitez (ajout de nouveaux contacts, informations personnelles, pratiques alimentaires etc.). Une fois remplie, la validation est faite par le pôle enfance et famille.

Modalités de paiement :

- Par chèque à l'ordre du Trésor Public
 - Par Carte Bancaire via le portail famille
 - En espèce - Uniquement aux heures de permanences du service scolaire
- Réservation possible 3 jours avant le repas par téléphone ou via le portail famille.
Uniquement avant 12 h pour le dernier jour ouvert à la réservation.

Rappel sur le stationnement aux abords du groupe scolaire Pierre Bouchard et de l'école maternelle des Georgelières

⚠ Des parkings sont disponibles

- 🅑 Sur la place Jules-Ferry (devant l'école),
- 🅑 Sous le viaduc, allée des Lauriers (à environ 200 m de l'école soit 2 min à pied).

La bibliothèque face à la crise

La bibliothèque fonctionne dorénavant en drive pour respecter le protocole sanitaire. Depuis la rentrée une nouvelle bibliothécaire à mi-temps est arrivée pour compléter l'équipe actuelle. Bienvenue à Isabelle Minet.



Pour Pierre Borg, conseiller délégué en charge de la Culture,
« Malgré la crise, la bibliothèque a su s'adapter et le travail a repris notamment avec les écoles »

COVID-19

La scolarité des élèves vue par l'instituteur Pierre Urschfeld de l'école Pierre Bouchard.

Pierre Urschfeld, professeur des écoles depuis 3 ans à l'École Pierre Bouchard, encadre chaque année la classe de CM1. L'enseignant raconte à travers cette interview quels dispositifs il a dû mettre en place pour correspondre avec ses élèves durant la période de confinement. Retour sur cette situation inédite durant laquelle des milliers d'enseignants ont dû trouver des solutions face à la crise sanitaire.

Quelles ont été les actions mises en place suite à la fermeture des écoles ?

Créer le contact avec les familles. La première chose ça a été les échanges par téléphone et la récupération des adresses mails. Dans l'ensemble ça a plutôt bien suivi, les parents ont joué le jeu et nous ont donné les moyens de les contacter. Quand à mes collègues, chacun a fait à sa manière pour transmettre le travail. Concernant ma classe on a fait un site internet et on a échangé en visio-conférence avec l'application « zoom ».

Quels étaient vos échanges avec vos élèves ?

L'idée était d'envoyer du travail aux élèves régulièrement ; transmettre les devoirs le lundi

pour toute la semaine avec un minimum de photocopie à faire car tout le monde n'avait pas forcément internet ou de photocopieuse à portée de main. Communiquer, aussi, régulièrement par internet pour savoir s'ils avaient des questions [...] s'ils s'en sortaient car au début du confinement ça allait, puis au bout d'un moment des problématiques apparaissent... On est parent mais on n'est pas forcément professeurs ! Il a fallu donc gérer quelques situations et aider les parents et les orienter mais dans l'ensemble ça s'est plutôt bien passé. Sur le groupe des 27 élèves de ma classe, j'ai eu très peu de décrochage. Les seuls élèves avec qui cela a été compliqué, ce n'était pas tant le fait de travailler, mais plutôt de communiquer car certains n'avaient pas internet.

Quelles étaient les difficultés rencontrées ?

La grande difficulté était de continuer les apprentissages à distance dans un cadre qui est tout autre car on ne savait pas si les enfants avaient une salle pour eux avec du calme ou s'ils avaient un ordinateur à disposition, c'était au cas par cas. On a alors donné quelques consignes aux parents pour faire en sorte qu'ils soient le mieux accompagnés. On ne peut pas s'attendre à avoir les mêmes attentes qu'en classe car les élèves sont habitués à avoir un cadre, des rituels etc... Bien qu'on a essayé de mettre en place tous les rituels qu'on avait en classe.

Je recommandais de faire un apprentissage des matières fondamentales ; français et maths le matin et de faire quelque chose de plus calme et de plus ludique l'après-

midi comme les relever de défis. On a laissé pour compte malheureusement certaines matières comme la science, la géographie et l'anglais, des matières plus compliquées à faire à distance mais on a quand même essayé de trouver des alternatives.

Qu'avez-vous pu retenir de cette expérience en tant que professionnel ?

C'est très limité pour les élèves qui n'ont pas accès à internet, mine de rien le téléphone ce n'est pas assez suffisant pour transmettre du travail (j'ai pu transmettre le travail à certains élèves en correspondant par sms, ce qui n'était pas du tout pratique). Dès qu'il n'y a pas d'ordinateur chez l'élève ou de connexion, c'est très vite limité. L'utilisation du site internet nous a obligé à nous pencher sur la question, ça fonctionne très bien !

Le point positif c'est qu'il y a eu beaucoup d'interaction avec les élèves, ce qui a permis de créer un lien fort avec les parents. Les élèves me montraient leurs vies de tous les jours par webcam. Ça a créé un autre lien qu'on n'a pas forcément quand on est enseignant face à la classe et qu'on aperçoit les parents que sur le perron de l'école. Ce n'était pas désagréable ! J'ai apprécié ces échanges-là, même d'avoir des discussions par téléphone c'était chouette !

Ce qui m'a manqué c'est de ne pas être au contact de mes élèves, de ne pas avoir eu de contact « physique » et d'interaction avec la classe. C'est sûr que le métier d'instituteur ne sera jamais remplacé par un enseignement à distance car beaucoup d'élèves peuvent être laissés pour compte !

« Le métier d'instituteur ne sera jamais remplacé par un enseignement à distance »

Pierre Urschfeld, professeur de la classe de CM1





SÉCURITÉ : RÉARMEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE



Pour Christophe
Bouvier, Maire de
Chasse-sur-Rhône,

« Le réarmement de la police municipale était un de nos engagements de campagne. Il est tenu. Notre objectif est ainsi de permettre à nos agents de patrouiller la nuit pour mieux assurer la sécurité des habitants. Or, cela est interdit sans armement. De plus, lors du recrutement de nos agents, la municipalité d'alors s'était engagée à leur fournir une arme avant de finalement les désarmer. Pourtant, si un policier municipal est blessé sans qu'il n'ait les moyens de se défendre, il en va de la responsabilité personnelle du Maire. Il est inconcevable pour un territoire qui voit beaucoup de passages comme le nôtre de ne pas assurer cette sécurité à nos agents. »

Conformément à un engagement de campagne et afin d'assurer une meilleure sécurité des habitants, le Maire a décidé de réarmer les policiers municipaux de la commune. Ils pourront ainsi patrouiller la nuit, ce qui était interdit sans arme. Avec le retour de cet armement, les agents devront bien sûr suivre des formations préalables et tout au long de leur carrière.

Si le choix d'armer la police municipale relève directement de la décision du Maire qui sollicite l'autorisation du préfet, Christophe Bouvier a tenu à informer l'ensemble des élus lors du Conseil municipal du 21 Septembre.

En effet, la précédente mandature avait choisi de désarmer officiellement la police municipale le 7 janvier 2020. Pour rappel, le 26 juin

2017, la commune recevait l'autorisation du préfet d'acquiescer et de détenir des armes. Toutefois, dès le 28 mai 2019, le précédent maire demandait aux agents de ne plus les porter avant de les désarmer officiellement le 7 janvier 2020.

Police municipale : 06 32 41 43 40 /
06 60 30 22 22



LA POLICE MUNICIPALE À VÉLO !

Les deux agents municipaux sont équipés de vélo, un mode de circulation dit « doux » qui leur permet de parcourir des zones impraticables en voiture mais aussi d'être plus à proximité des riverains.

Laurie Dupuis, policière municipale à Chasse-sur-Rhône depuis 2 ans.



Les poids lourds à l'amende.

La rue Pasteur et la rue Frédéric Mistral sont les voies les plus fréquemment empruntées par les poids lourds. Leur circulation, proche des habitations, apporte à la fois des nuisances sonores, de la pollution mais aussi de l'insécurité dans des zones limitées à 30 km/h. Malgré la mise en place d'un arrêté municipal et d'une déviation dans la zone industrielle, les routiers ne respectent pas toujours cette réglementation. C'est pourquoi, la Ville de Chasse-sur-Rhône va signer une convention avec les villes de Seyssuel et Chuzelles qui permet de mutualiser le travail des agents de la police municipale et effectuer des contrôles plus fréquents.

Pour Cédric Chenel, brigadier-chef de la police municipale de Chasse-sur-Rhône, « Nombreux sont les routiers ayant connaissance de cette réglementation mais qui décident tout de même de passer outre. La convention avec les agents de Seyssuel et Chuzelles nous permet de mieux contrôler et mieux sanctionner les contrevenants afin d'améliorer la situation sur le secteur. »

FACTEURS : DES PRÉCAUTIONS À PRENDRE PAR TOUS POUR ÉVITER LES MORSURES !

Chaque année, nombreux sont les facteurs à être victimes de blessures dues aux morsures de chiens. Les chiens méchants ne sont pas les seuls qui peuvent mordre comme le montre les accidents déplorés chaque année. Tous les chiens, représentent un danger lors de la distribution du courrier.

Afin d'éviter tout contact entre un facteur et un chien, il serait souhaitable de respecter les mesures suivantes :

- Avoir une boîte aux lettres non accessible pour le chien, y compris en passant sa tête à travers le grillage (en entrée de propriété, côté rue, en bordure de voie ouverte à la circulation).
- S'équiper d'une sonnette permettant d'avertir le client de la distribution d'un colis ou d'une lettre recommandée.
- Vérifier la bonne hauteur du portail et le bon entretien des clôtures.

Pour tout évènement suspect composer le 17 !



En cas d'accident sur la voie publique, de trouble à l'ordre public : agression, nuisance sonore après 22 heures, vol, dégradation de bien public / privé, cambriolage ou tentative de suicide, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera pris en charge immédiatement par le centre de traitement du 17 « police secours » qui enverra sur place la patrouille la plus proche et adaptée à votre urgence. Gardez au maximum votre sang-froid, donnez votre localisation exacte, la nature de l'urgence, le nombre d'agresseurs et leur description, notez les numéros de plaque, indiquer la direction de fuite, etc.

En cas d'appel non urgent, c'est-à-dire pour signaler à la police un fait qui ne nécessite pas d'intervention immédiate, contactez le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie le plus proche des lieux des faits ou de votre résidence.

Brigade de la gendarmerie en renfort !

Les gendarmeries de l'Isère disposent d'un nouvel outil d'intervention : la brigade de gestion des événements (BGE). Ce dispositif permet à toutes les unités de gendarmerie d'intervenir en renfort et au delà de leurs territoires.





CONTRÔLE
TECHNIQUE
AUTOMOBILE

CTVA SEYSSUEL

ZI de Seyssuel
1032 route de Chasse-sur-Rhône - 38200 Seyssuel
sur rendez-vous
04 74 78 38 38



IBIS STYLES LYON SUD VIENNE & SON RESTAURANT COURTEPAILLE

1363 avenue Frédéric Mistral
38670 Chasse Sur Rhône

04 72 49 58 68

OUVERTURE 7 J/7

SOURIEZ,
VOUS ÊTES CHEZ IBIS STYLES !



Espaces publicitaires dans le magazine municipal de CHASSE-SUR-RHÔNE

Vous souhaitez paraître
dans le
Journal Municipal



MICRO 5

Contact : M. Thierry COHEN :
06 25 23 65 66
studioparis@micro5.fr

SPIE CityNetworks,

partenaire de la performance des territoires



SPIE CityNetworks

Direction Opérationnelle
Infrastructures Sud-Est
6 rue de Provence
69 800 SAINT PRIEST
tél. 04 72 09 03 70



www.spie.com



Espaces publicitaires

dans le magazine municipal
de CHASSE-SUR-RHÔNE

Vous souhaitez paraître
dans le Journal Municipal



MICRO 5

Contact : M. Thierry COHEN :
06 25 23 65 66
studioparis@micro5.fr

TRAVAUX

1 Reprise et entretien des voiries (Rue de la liberté et Allée de la solidarité).



2 Suite aux épisodes pluvieux, l'enrobé du carrefour s'est arraché. Avec l'agglomération, la Ville a effectué des travaux et va sécuriser par la même occasion l'accès à l'école du Château en mettant en place une zone de circulation limitée à 30 km/h.

3 Des travaux d'étanchéité sur la toiture du Centre Social ont été effectués cet été.



Suite aux intempéries qui ont frappé la commune le 10 juillet, une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle a été faite auprès des services de l'Etat. L'instruction est en cours.

4 Réparation de la charpente de la bibliothèque suite aux intempéries qui ont eu lieu en juillet dernier. Elle a depuis rouvert après plusieurs semaines de travaux et propose aux adhérents pleins de nouveautés !



5 Les services techniques de la Ville ont profité de la période estivale pour effectuer plusieurs travaux dans les 4 écoles de la Ville. Comme ici, à l'école maternelle des Barbières, où les services ont changé la toiture et la charpente de la cabane à vélos.

Jobs d'été au sein du service communal



Benjamin, Constantin et Théo



Maxence

Cet été, la collectivité a reçu 4 jeunes en emploi saisonnier pour une durée d'un mois. L'occasion pour eux de découvrir un métier au sein des services techniques de la Ville.



Pour Loïs Bellabes, conseiller municipal en charge de la Jeunesse

« C'est l'occasion pour ces jeunes d'acquérir de l'expérience et d'obtenir un salaire pour financer par exemple leur permis de conduire ou leurs études. »



Colis de fin d'année :

Si vous avez 70 ans ou plus et que vous n'avez pas bénéficié du colis de fin d'année en 2019, contactez le CCAS au **04 72 24 48 02**

SOLIDARITÉ

La politique sociale de la nouvelle municipalité se met en place. Elle se traduit notamment dans l'action de deux organismes essentiels pour la vie de la commune : le Centre communal d'action sociale (CCAS) et le Centre social. Elle se concrétise également par des actions comme le retour des repas de cantine à 1 euro, la création d'une commission de travail avec les bailleurs sociaux ou l'adhésion à l'association "Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée". Les élus municipaux du pôle social : Carmela Lo Curto, Sandrine Renaud, Christine Frechoso et Sonia Doukkali sont à votre écoute, sur rendez-vous à l'accueil de la mairie.

Le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est l'acteur central sur la commune en charge des politiques publiques concernant : les séniors, le handicap, la santé, l'insertion, les solidarités... Il examine les demandes d'aide facultative instruites par les deux assistantes sociales de la mairie. Le CCAS gère également l'épicerie solidaire et favorise la mise en place de toutes les actions qui en émanent (équilibre alimentaire, manger sain, "cuisiner bon pour pas cher"...).

SOYEZ SÛRS QUE LES DEMANDES SONT TOUTES ÉTUDIÉES DE MANIÈRE ANONYME.

Le Centre social

Le centre social de Chasse-sur-Rhône est porté par une association d'usagers et financé entre autres par une subvention de la Mairie. Les élus municipaux du pôle social sont membres de son conseil d'administration ce qui permet un travail en très étroite collaboration. Le directeur du centre social participe aux réunions d'action sociale au même titre que les deux assistantes sociales et de la responsable de l'épicerie solidaire. La politique sociale

municipale est ainsi mise en œuvre par toute l'équipe à travers de nombreux projets portés collégialement.

Logement : une commission de travail avec les bailleurs

Les élus en charge de l'action sociale ont souhaité lancé une commission de travail avec les bailleurs de logements sociaux présents sur la commune. Elle permet un travail étroit et régulier. Elle propose également une vision globale sur le suivi des attributions de logement sur la commune. Pour toute demande de logement, vous pouvez récupérer un dossier en mairie et si besoin être accompagné dans l'instruction de celui-ci.

Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée

Lors du conseil municipal du 21 septembre 2020, les élus chassères ont voté pour l'adhésion de la commune à l'association « Territoires zéro chômeur de longue durée ». Depuis janvier 2017, dix territoires ont entrepris de démontrer sur le terrain que personne n'est inemployable en créant des activités et des services pour entreprises ou des particuliers et effectués par des chômeurs de longue durée.

Cette expérimentation est une démarche initiée par ATD Quart Monde et aujourd'hui soutenue par le Secours Catholique, Emmaüs France, le Pacte Civique et la Fédération des acteurs de la solidarité. Elle permet le développement d'activités nouvelles, utiles, non concurrentes de l'activité marchande et de l'emploi public, dans le cadre d'entreprises à but d'emploi (EBE).

Les chômeurs de longue durée sont ainsi employés en CDI et payés au SMIC. Les emplois sont financés par le chiffre d'affaires généré par l'activité créée et par l'Etat. Ce dernier mobilise l'ensemble des dépenses liées à la privation d'emploi qu'il aurait dû effectuer pour ces chômeurs (voir graphique page suivante). Cet argent est alors injecté dans l'entreprise à but d'emploi qui peut ainsi rémunérer ses salariés. Il ne s'agit donc pas de dépenses supplémentaires pour la commune outre l'ingénierie du projet.

Afin d'accompagner cette démarche, l'association « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée » a été créée au début de l'année 2017. Elle vise 3 objectifs :

- Capitaliser et tirer les enseignements de la première expérimentation pour améliorer la méthode ;

Contact CCAS :
secretariat.ccas@chasse-sur-rhone.fr
Tél. : 04 72 24 48 02



- Accompagner les territoires volontaires pour entrer dans la démarche et participer à une deuxième expérimentation ;
 - Favoriser la diffusion du projet pour obtenir, à terme, la création d'un droit d'option de la loi.
- En rejoignant l'association, la

municipalité franchit la première étape du projet. Elle doit désormais mobiliser les demandeurs d'emploi, les acteurs économiques locaux ainsi que les acteurs institutionnels et associatifs de l'insertion et de l'emploi afin de coconstruire le projet pour le territoire.



Pour Sonia Doukkali,
conseillère municipale
déléguée à l'insertion et
l'emploi,

« Rejoindre l'association est un premier pas dans la construction de notre projet « Territoires zéro chômeur » pour la commune. Nous sommes de nombreux territoires sur la ligne de départ mais nous savons que notre commune rassemble les conditions favorables à la réussite du projet grâce aux nombreuses activités mais aussi malheureusement les nombreux chômeurs de longue durée présents sur la commune. Il nous faut maintenant construire le projet avec tous les acteurs du territoire, qu'ils soient économiques, institutionnels ou associatifs et bien sûr en premier lieu avec les demandeurs d'emploi chassères. »



Pour Christophe Bouvier,
Maire de Chasse-sur-
Rhône,

« Si l'emploi n'est pas une compétence communale, je souhaite malgré tout que nous investissions pleinement ce champ d'action. A Chasse-sur-Rhône, nous disposons d'un bassin de 5 000 emplois pour 6 500 habitants. C'est colossal ! Pourtant, nous avons un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale. On refuse de s'y résoudre. Nous voulons que l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » soit un de nos outils parmi d'autres pour permettre à tous les Chassères d'accéder à un emploi durable et de qualité. »

FOCUS SUR

L'Association Sourire du Colibri

L'association « Sourire du Colibri », en écho au mouvement de l'essayiste Pierre Rabhi, mène depuis presque 1 an des actions citoyennes solidaires envers les personnes en difficulté à Chasse-sur-Rhône mais également dans d'autres communes du territoire.

L'association est née de la rencontre entre Emira et Dalila qui ont eu pour projet de venir en aide aux personnes « démunies, vulnérables, isolées, quelques soient leurs provenances, leurs situations, leurs histoires, leurs cultures ou leurs religions. » évoquent-elles.

Les deux volontaires se sont rapprochées du PRAHDA (programme d'accueil et d'hébergement des demandeurs d'asile) pour apporter leur temps et leur aide à ceux qui pourraient en avoir besoin. Elles récoltent des dons alimentaires, vestimentaires, financiers ou mobiliers. Ils proviennent des particuliers et des professionnels qui souhaitent participer à leurs actions. Armées de leur temps, elles accompagnent également les personnes ayant besoin d'aide administrative et les orientent vers les bonnes institutions (hôpitaux, médecins, autres associations humanitaires, etc.).

Après des mois d'engagements, les deux citoyennes ont sauté le pas en créant officiellement leur association « Le sourire du colibri ». La crise sanitaire du COVID-19 a déclenché de nombreuses initiatives et la page Facebook de l'association a fait office d'une vraie « porte d'entrée » pour les plus précaires qui souhaitaient être aidés. Des bénévoles se sont joints au projet en composant ou en livrant les différents colis à destination des familles ou des personnes modestes.

Aujourd'hui l'association souhaite plus que jamais encourager les citoyens à repenser notre vision de la solidarité et de la fraternité. Contact :

souireducolibri@gmail.com ou page Facebook de l'association (Le Sourire du Colibri)
Cagnotte leetchi : <https://www.leetchi.com/c/association-le-sourire-du-colibri-lrmb2qj>



L'ASSOCIATION (LOI 1901)
LE SOURIRE DU COLIBRI

ASSOCIATIONS

LA VIE DE NOS

CENTRE SOCIAL PAUL VITTOZ

Petit déjeuner pédagogique du jeudi 17 septembre

3 classes de CE2 et une classe de CE2/CM1 ont participé, ainsi qu'une classe de grande section de l'école maternelle des Barbières et de nombreux habitants sont venus découvrir ce petit déjeuner pédagogique.

Les stands :

- « le monde des abeilles » animé par l'association Naturama
- stand commerce équitable animé par « artisans du monde »
- stand confiture maison animé par l'épicerie sociale et ses bénévoles

Et un stand « quizz petit déjeuner équilibré » tenu par les animateurs du centre social
Un grand merci aux participants et bénévoles.



SAUVETEURS DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Bilan Saison de 2020

Cette année a été fortement perturbée à cause de la pandémie Covid.

Annulation de notre course de barque, le challenge de joute et le vide grenier. Les compétitions nationales étant annulées nous avons concentré nos efforts sur les jeunes. Ce fut une bonne année pour l'école de joute qui s'est bien structurée sous la houlette de Cyrille Cléchet, Matéo et Corentin Goury. Beaucoup de bénévoles se sont investis pour assurer les entraînements en respectant le protocole sanitaire

établi. De nombreux spectateurs sont venus les encourager lors des critères organisés par quelques clubs. La cohésion est bonne entre chaque génération du club. Cinq filles et deux garçons sont venus renforcer notre effectif cet été. Donovan Goury termine 1^{er} du classement minime léger.

Les plus grands qui étaient pour leur part privés de compétitions ont tout de même jouté lors de nombreux entraînements au bassin nautique et nos jouteurs jouteuses de Parisienne ont fait quelques passes amicales avec les clubs du nord.

Le 7 novembre 2020 nous organisons un critérium de barque au bassin nautique.

Championnat de France 2022 :

Le championnat de France de Joute que nous avions prévu d'organiser en août 2021 est reporté en 2022.

Nécrologie :

Mario Caschera nous a quitté après avoir lutté contre la maladie. Nous rendons hommage à notre sociétaire dévoué et sommes de tout cœur avec son épouse et sa famille.



M.J.C. AMICALE DE LA SOIE ET PATCHWORK

L'activité se fait **les vendredis après-midi de 14 h à 17 h** au Château. Vous pouvez vous inscrire au bureau de la MJC. Nous faisons de la peinture sur soie, foulards, cadre paysagé et abats jour du patchwork, coussins et édredons pour bébé.

Vos idées et talents sont les bienvenus



talents

GS CHASSE FOOTBALL



Le G.S Chasse Football est un club qui évolue dans les divisions du District de Lyon et du Rhône. Fort de son complexe, Le GSC a à sa disposition un cadre d'entraînement et de match agréable.

Depuis 1916, les dirigeants du club ont la volonté de trouver le mélange parfait entre résultats sportifs, la conservation de l'identité familiale, et le partage de valeurs solidaires.

Depuis presque deux ans, sous l'impulsion d'une équipe dirigeante jeune et motivée, le club s'est également modernisé en créant un site internet, en s'impliquant sur les réseaux sociaux et en changeant de logo et d'équipementier plus modernes.

Si vous souhaitez partager nos valeurs sportives, jouer au football dans un cadre sérieux avec des entraînements réguliers et toujours bien organisés, que vous avez envie de vous engager dans une structure solidaire, rejoignez-nous !

Des permanences sont mises en place les mardi et jeudi de 18h à 19h30 afin de vous accueillir et vous renseigner sur les horaires des entraînements, dossiers d'inscription et autre. Le site internet gs-chasse.footeo.com est aussi disponible, et le club reste très actif sur les réseaux sociaux.

 @G.S.chasse

 gs_chasse_foot

 gschasse

CHASSE VOLLEY BALL



CVB recherche joueur(ses) adultes pour la saison 2020/2021.

Nous avons deux équipes qui évoluent en fédération loisir FSGT. CVB1 en accession promotion, au milieu des poules de la fédération. CVB2 au premier niveau de la fédération.

Nos entraînements se déroulent **le vendredi soir à partir de 20h15 jusqu'à 22h30** au complexe sportif de la Moleye, 75 montée St Martin Chasse Sur Rhône.

Si vous êtes intéressé merci de contacter
M. Caret Philippe **au 06 03 91 88 90**
M. Astier Gérard **au 06 22 53 56 78**.

Notre cotisation annuelle est modeste, nous axons nos entraînements sur un peu de technique et beaucoup de jeux. Les matchs se déroulent uniquement en semaine du lundi au vendredi. Notre credo est avant tout la convivialité avec un peu de compétition bien entendu.

Durant tous les vendredis de septembre vous pouvez venir vous entraîner avec nous gracieusement pour découvrir le volley ou voir si le club vous convient.



L'ASSOCIATION DES VIGNERONS DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Le Président et son bureau espèrent que vous avez passé de bonnes vacances et vous souhaitent une bonne rentrée. Au vue des conditions sanitaires actuelles il n'y aura pas la vente des traditionnelles saucisses à la grappe cette année. Nous espérons pouvoir vous retrouver le plus vite possible lors d'une manifestation.



<https://associationdesvigneronsdechasse-sur-rhone.blog/>



LA PAROISSE CATHOLIQUE SAINTE-BLANDINE

Une paroisse vivante et accueillante

La paroisse catholique Sainte-Blandine des 2 Vallées regroupe les chrétiens de six communes : Chasse, Chuzelles, Luzinay, Serpaize, Seyssuel et Villette.

Les messes hebdomadaires ont lieu tous les dimanches à 10h30 à l'église de Chasse, la plus grande de notre paroisse. Les conditions de distanciation sanitaire sont donc respectées ; le masque est obligatoire.

Le curé de la paroisse, **le père Justin AKA** (tél : 06 63 68 28 44), et des bénévoles sont disponibles pour vous rendre visite ou pour vous apporter les sacrements. Les membres de la paroisse sont également présents à l'EHPAD local « Les Terrasses du Rhône » en fonction des règles sanitaires autorisées.

Nous souhaitons aussi développer à Chasse l'accueil des jeunes enfants (à partir de 6 ans) puis le catéchisme. Ces activités permettent aux enfants de trouver des repères pour leur vie d'adolescents et d'adultes. Les parents sont les bienvenus pour nous aider.

Vous pouvez suivre notre activité paroissiale **sur le site internet :**

diocese-grenoble-vienne.fr/steblandine2vallees.html.

Vous pouvez aussi demander à être destinataires des courriers électroniques réguliers de la paroisse en écrivant à : comsteblandine@gmail.com

LA FÉDÉRATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ÉLÈVES

1^{ère} fédération de parents d'élèves, œuvre pour un service public d'éducation fondé sur les valeurs de liberté, égalité, fraternité et laïcité et pour une école qui respecte l'enfant dans sa globalité.

Notre conseil local participe à la vie scolaire, défend l'intérêt des enfants et représente les parents.

L'adhésion est de 20€ :

- Une partie est versée au conseil local, le reste à la FCPE 38 et la FCPE nationale pour financement des nombreuses actions qu'elles assurent : frais de déplacements pour assister aux réunions officielles, bourses aux livres...

Concrètement, c'est à une de ces réunions officielles que la FCPE 38 a défendu notre dossier, il y a 2 ans, et

a obtenu l'ouverture de nouveaux postes d'AVS à l'école P. Bouchard. Sur Chasse : cofinancement des sorties scolaires, mobilisation permanente pour le maintien des postes des intervenants culturels.

Les élections scolaires ont eu lieu **vendredi 9 octobre 2020 le matin (vote par correspondance encouragé).**

Pour que les parents délégués élus aient beaucoup de poids, il faut un maximum de participation.

Nous avons besoin de nouveaux membres et d'une indispensable relève pour le maintien de notre activité.

Informations et renseignements :
Tél. **06 58 58 66 76**
e-mail : apecchasse38@gmail.com



SECTION DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Depuis le 13 mars 2020 notre section a été en sommeil (covid). La reprise a repris le 15 septembre 2020 avec 20 jsp et 14 encadrants dans le plus grand respect des règles sanitaires. **Le mardi de 18h30 à 20h** sport au Jean Marion ; puis de **20h à 21h15** piscine à Villette de Vienne, et le **vendredi de 18h30 à 19h30** pour les plus jeunes et **19h30 à 20h30** pour les anciens.

Félicitations à nos 2 jsp rentrés chez les SP volontaires : Johan Ciacovella et Enzo Privas.

Bonne rentrée à toutes et tous

CHASSE FIGHT CLUB

Chasse Fight Club est une association loi 1901 créée en 2017, affiliée à la FFKMDA et à FFB qui a pour but de promouvoir la pratique des sports de combat (Kick Boxing, K1, Full Contact, Boxe, MMA) à partir de 3 ans pour tous niveaux, loisirs ou compétiteurs (régional, national et international) et de l'aérokick à partir de 13 ans, le tout dans une ambiance conviviale à la salle Jean Marion.

Les cours sont encadrés par des diplômés d'état et compte aujourd'hui 161 adhérents dont 40% de féminines. Le Kick Boxing, assimilant le Full Contact et le K1, fait partie de la famille de la boxe pied/poing alliant coordination, vitesse d'exécution, puissance et maîtrise de soi en utilisant les techniques de poings et les techniques de pieds. L'aérokick utilise les techniques de Kick Boxing sans contact avec des gestes chorégraphiés en musique et du renforcement cardio musculaire.



victoire



Les inscriptions se font toutes l'année aux horaires d'ouverture du club à la salle Jean Marion.

Informations et renseignements :

Tél. 06 68 66 08 38

e-mail : chassefightclub@gmail.com

<https://chassefightclub.wixsite.com/chassefightclub>



LES COPAINS

Notre association de football loisir rassemble depuis 1985 une trentaine de membres, **la plupart étant d'anciens joueurs ou éducateurs du GSC Chasse.**

Notre dernière assemblée générale s'est déroulée le 7 juillet dernier en présence de Monsieur Le Maire, Christophe Bouvier, accompagné de Monsieur Deglise et Monsieur Proia. Les échanges ont été constructifs et nous ont permis de partager une vision projective sur la place des associations dans la commune.

Mais nous retiendrons malheureusement de cet été la disparition de l'un des nôtres, Jean-Jacques Mancini.

Membre de la première heure, Jean-Jacques incarnait mieux que quiconque nos valeurs : altruisme, joie de vivre, solidarité, écoute, disponibilité. Sa générosité et son goût de la cuisine étaient légendaires.

Sa disparition va laisser un vide immense. Mais honorer Jean-Jacques, c'est faire perdurer pendant les 35 prochaines années, tout ce qu'il a apporté aux Copains depuis 1985.

Guillaume Prudhen,
Président de l'association



TENNIS CLUB DE CHASSE

Le TCC fait sa rentrée !!

Après de longues semaines d'incertitudes liées à la crise sanitaire, le TCC fait enfin sa « vraie » rentrée ! Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, nous avons mis en place les protocoles sanitaires définis par la FFT.

Pour vos inscriptions ou renseignements, les membres du bureau se tiennent à votre disposition pour vous apporter les informations nécessaires **par mail à club@tennis-csr.com ou sur notre site internet.**

Cette année a démarré par le recrutement de notre nouveau coach Mathieu qui eu le plaisir à vous accueillir pour le début des cours le mardi 15 septembre.

Notons aussi qu'il prévoit de mettre en place des stages de perfectionnement pendant les vacances scolaires pour les adultes et pour les enfants. Comme nous l'avions fait il y a deux ans, nous allons organiser **un stage pour enfants à Saint Cyprien qui se déroulera pendant les vacances d'avril.** Afin de communiquer sur les modalités d'inscription et sur le déroulement de ce stage, nous organiserons une réunion d'information qui aura lieu au début du mois d'octobre.

Le 13^{ème} Open de tennis d'hiver commencera lui le samedi 2 janvier sur les terrains intérieurs de la halle des sports. Il aura lieu tous les week-ends jusqu'au dimanche 7 février date de la finale !

N'hésitez pas à venir nombreux !!

site web
tennisclubchassesurhone.com
mail club@tennis-csr.com

GS CHASSE BASKET

Après un printemps compliqué, il est grand temps de retrouver le chemin des parquets. Compte-tenu de la crise sanitaire liée au Covid-19, la FFBB a rédigé un protocole sanitaire permettant la pratique de notre sport en limitant au maximum les risques de contamination. Nous nous engageons à le respecter scrupuleusement.

Notre école de basket accueille les plus jeunes, de 3 à 6 ans, tous les samedis matin. Au programme, course, déverrouillage articulaire, travail dans l'espace, et bien sûr



du jeu avec ballons pour commencer à appréhender les gestes de base. Comme chaque année, et grâce à notre rapprochement avec le club du SO GIVORS, nous avons au moins une équipe dans chaque catégorie d'âge, de U9 à Vétérans.

Nous ouvrons cette année une section Basket Santé. Cette pratique sans compétition est ouverte à tout public (enfants, jeunes, adultes, seniors) avec ou sans pathologie ou déficience. Elle permet de développer des habiletés, des compétences.

Le GS CHASSE BASKET, c'est :
Une école de basket accessible dès 3 ans
13 équipes inscrites en championnat de U9 à VETERANS
Des entraîneurs diplômés et des bénévoles motivés
Un projet sportif ambitieux dans une ambiance familiale

Retrouvez toutes les infos sur notre site
www.gschassebasket.fr et
 notre page Facebook



Vous pouvez aussi nous contacter par mail : gsbasket@orange.fr ou
 téléphone : **06 37 30 55 66**

L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE CHASSE SUR RHÔNE

La crise sanitaire, les départs en vacances et la canicule ont causé une chute importante des réserves de sang et dans le même temps les besoins des patients sont toujours importants. L'EFS invite chacun à se mobiliser activement en se rendant dans les Maisons du don ou dans les collectes mobiles, où le donneur est accueilli sur rendez-vous afin de réduire le temps d'attente et de mieux gérer la prise en charge dans le respect des mesures de distanciation. La collecte mobile effectuée dans notre commune durant l'été s'est très bien déroulée et l'amicale des DSB remercie les donneurs qui se sont présentés. Ce jour, aucune date n'est fixée pour la prochaine collecte, celle-ci ne devrait pas tarder.

Rendez-vous sur
dondusang.efs.sante.fr
Prenez 1 heure pour sauver 3 vies !

A.S.R.E.C

En 2020 et 2021, l'A.S.R.E.C. toujours engagée dans la rénovation de l'église.

L'A.S.R.E.C., Association de Soutien à la Rénovation de l'Église de Chasse sur Rhône est heureuse de vous retrouver à l'occasion d'un article dans le magazine municipal. Nous pensons bien évidemment à nos disparus de l'année et à leur famille, et nous souhaitons continuer à œuvrer pour vous tous.

Ainsi, nous avons pu vous accueillir très nombreux le 8 mars à l'occasion de la Matinée Tripes et Diots, et avec le soutien de Jean-Charles Cellery et son épouse, des bénévoles, le succès était au rendez-vous et cela nous permet d'envisager plus sereinement les travaux à venir, malgré un contexte particulier.

D'ailleurs, nous avons réussi malgré tout à réaliser des travaux sur le toit du

clocher au printemps (Accès au toit et remise des faitières envolées, pour environ 1000 euros) avec le concours d'une entreprise locale.

Enfin, nous vous tiendrons informés dès que possible des modalités et de la possible organisation de la traditionnelle fête de la Saint Martin 2020 dans le respect du contexte sanitaire.

Nous comptons sur votre compréhension, votre soutien et votre fidélité.

Pour rappel :

Notre association, laïque et culturelle, considère que cet édifice fait partie du patrimoine du village et il importe de le sauvegarder. Tous les travaux réalisés depuis la création en 2003 s'inscrivent bien naturellement dans notre action.

Prochaine manifestation :

Fête de la Saint Martin 2020
Le dimanche 15 novembre 2020
 Merci d'avance,

le Président Hervé Saint-Juvin



N'hésitez pas à nous contacter
 adresse : Bât. Communal le château,
 rue Wagner, 38670 Chasse-sur-Rhône
 E-mail : asrec@bbox.fr
 Tél. **06 63 51 20 28**



ECOLE DE MUSIQUE

Après une reprise partielle de nos activités au mois de juin 2020 (cours individuels seulement), l'École de Musique débute une nouvelle saison en proposant l'intégralité de ses cours, tout en suivant un protocole adapté. Bien que très actifs pendant le confinement (avec la production de nombreuses vidéos, dont quelques-unes sont visibles sur notre site), la reprise « normale » des cours est une grande satisfaction pour l'ensemble des musiciens de l'école.

Nous accueillons donc depuis le lundi 14 septembre tous les enfants, à partir de la moyenne section de maternelle, ainsi que les adultes, souhaitant développer leur fibre artistique. Même s'il est encore difficile de se projeter quant à nos prochains concerts et manifestations, nous essayons tout de même d'envisager des jours meilleurs pour la culture et tâchons de programmer, dans la mesure du possible, nos prochains événements.

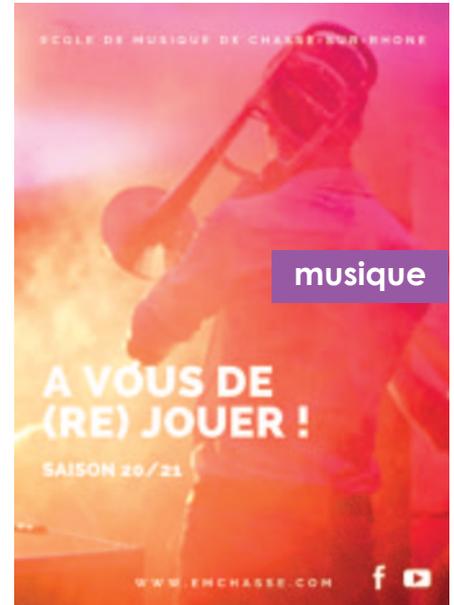
Une nouvelle édition de Chasse en Lumières, qui devrait se tenir courant décembre, est en cours de préparation. Nous vous en dirons plus dans les prochaines semaines. Cette manifestation lancera également notre traditionnel festival des élèves, « **Fest'Hiver** », qui se tiendra du **14 au 18 décembre 2020**.

Ensuite, nous vous proposerons

Musi'Classik, mettant à l'honneur de grands élèves de l'école ainsi que leur professeur, **le dimanche 21 mars 2021**.

Nous poursuivons avec **Musi'Colors les 5 et 6 juin 2021**, qui sera le report de notre édition 2020... De plus, différentes « scènes ouvertes » jalonnent notre saison artistique, ainsi que différents rendez-vous habituels comme la fête de la musique ou encore Caravan Jazz.

Par ailleurs, différents projets avec le groupe scolaire (Conte musical sur l'histoire du HipHop, orchestre à l'école,...) permettront de poursuivre nos échanges avec les enfants des écoles, en lien avec l'intervenante musique en milieu scolaire, Hélène Billiard. Ces projets se concrétiseront, pour certains, lors de la prochaine édition du festival Jazz à Vienne. Enfin, de nouvelles actions culturelles sont également programmées (suivant l'évolution de l'actualité sanitaire) tout au long de l'année, notamment avec le pôle petite enfance, le RAM mais aussi avec l'EHPAD. Nous vous souhaitons à tous une bonne rentrée !



site web
www.emchasse



COMMUNAUTÉ ARMÉNIENNE : LE PRÉSIDENT LUC TCHOULFIAN

La vie des associations reprend petit à petit après ces longs mois passés un peu entre parenthèses. Les enfants retournent à l'école et nous, nous avons aussi repris nos activités afin de pouvoir vous proposer nos spécialités que vous appréciez tant.

Comme les conditions sanitaires nous l'ont permis et sans oublier les gestes barrières que nous connaissons bien, nous avons passé une belle matinée

le dimanche 18 octobre à l'occasion de la vente de feuilles de vignes et de chaussons à la viande.

Conformément aux règles sanitaires en vigueur nous n'avons pas pu proposer la traditionnelle buvette, trop conviviale pour le respect de la distanciation.

Nous vous remercions d'être venus nombreux pour partager avec nous

ce moment sympa comme nous les avons vécus jusqu'alors.

Malheureusement, la célébration du Madar n'a pu avoir lieu cette année. Mais cette matinée nous a permis de nous retrouver.

Luc Tchoulfian
Le Président

LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Mot des Président sortant et entrant



ANDRÉ COMBIER

J'ai pris mes fonctions de Président de la MJC en janvier 2012... Que les années passent VITE !!!

J'ai vraiment apprécié de faire partie de cette association, avec bien évidemment des hauts et des bas, des décisions à prendre en collaboration avec les membres du Conseil d'administration et j'en passe...

Je reste tout de même en tant que membre du Conseil d'Administration ainsi qu'adhérent dans certaines sections telles que : le sentier du Gorneton, les archives et les différentes manifestations. Mais malheureusement, je dois laisser ces fonctions pour me consacrer entièrement à mon poste d'adjoint à la Mairie de notre commune.

Je ne peux que :

- remercier l'investissement de nos bénévoles « ils en ont ma reconnaissance » sans qui certaines sections ne pourraient exister,
- remercier aussi : nos membres du Conseil d'Administration, nos animateurs et nos professeurs qui nous mettent à disposition leur professionnalisme.

Je vous souhaite de pouvoir trouver à travers cette nouvelle saison les moyens de vous épanouir, vous ressourcer, vous dépenser, vous exprimer, faire de nouvelles connaissances et d'avoir une vie sociale encore plus riche bien évidemment en respectant le bien-être de tous.

*Je vous présente **Madame Adèle Perrin** qui prend ma succession (élue par le bureau du Conseil d'Administration), jusqu'à présent Madame Perrin était Vice-Présidente au sein de la M.J.C. Depuis plusieurs années, elle est très investie et est responsable de l'activité Badminton.*

Adèle Perrin est très honorée et fière de prendre ses fonctions en ce début de saison. Elle se tient à votre disposition et à votre écoute. « Nous sommes ouverts à toutes nouveautés ou améliorations que nous pourrions apporter et nous nous efforcerons de garantir et d'assurer le bon fonctionnement de nos activités tout en respectant les règles sanitaires ». Madame PERRIN fait également un appel à toute personne qui voudrait intégrer le bureau. « Nous avons besoin de sang jeune » pour redynamiser notre M.J.C.

Si vous êtes intéressés donnez vos coordonnées au secrétariat de la M.J.C. au 04 72 24 29 63 afin de nous permettre de commencer le plus rapidement possible.

Adèle PERRIN



Sentier Art Nature « Le Gorneton »

Toute l'équipe du Gorneton commence la préparation de notre 8^{ème} édition du Sentier Art Nature

« Le Gorneton ».

La date n'est pas encore arrêtée mais celui-ci devrait se dérouler fin Mai.

L'équipe est composée d'une vingtaine de membres issus des MJC de Chasse et de Seyssuel, ainsi que d'autres personnes amis du sentier.

Nous sommes en train de finir le budget, préparer toutes les demandes de subvention auprès des collectivités locales et de préparer les appels à projets auprès des artistes.

Au minimum, 8 artistes professionnels seront présents pendant 1 semaine tout au long du sentier. Les écoles de Chasse et de Seyssuel seront aussi sollicitées pour créer des œuvres et les installer dans le sentier. L'équipe du sentier et amoureux du Gorneton se retrouvent certains samedis ou mercredis dans le sentier pour l'entretien des ponts, des escaliers et autres aménagements. Nous réparons ou démontons les anciennes œuvres quand le temps est passé par là. Nous avons un sentier fabuleux qui mérite d'être entretenu pour que tous les visiteurs puissent le parcourir en toute sécurité, pendant la manifestation ou tout au long de l'année.

Section Amitié

Depuis déjà quelques longues années, la section de l'Amitié accueille toutes personnes à partir de 60 ans et bien plus... qui se déroule dans le bâtiment du Château **de 14h00 à 17h00.**

Venez passer un bon moment convivial et de détente. Nous vous proposons des jeux de cartes, de société, un loto.... et un goûter. Nous organisons également des sorties dégustations, restaurants.... Ainsi que des voyages pour les personnes valides.

Nous avons besoin de sexagénaires pour dynamiser notre groupe et peut être lui souffler de nouvelles idées. Nous vous attendons très nombreux, bien sûr nous respectons le protocole sanitaire mis en place par les autorités et la MJC.

A très bientôt.

Jules Cornacchia

Section Patrimoine Chassère

Souvenirs ! Souvenirs !

Voici 2 photos montrant la rue de la Gare en 1915.

- L'une nous montre la rue en enfilade avec en avant plan une charrette qui était un des principaux moyens de transport pour cette époque. Au fond on aperçoit une des cheminées des Hauts Fourneaux qui étaient le principal employeur de la commune. Plusieurs bars se trouvaient dans cette rue, à gauche le bar-tabac des voyageurs un peu plus loin le café du Centre et à droite l'Hôtel des Voyageurs
- Sur l'autre photo, en gros plan, le Café du Centre. Les personnes sont fières de se faire prendre en photo dans la voiture, qui doit être une des premières à Chasse.

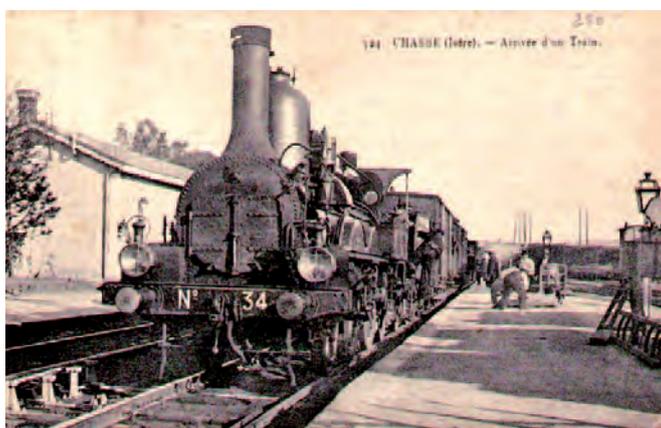
Anecdotes si l'on peut dire ainsi. Un arrêté du 3 février 1915 stipule :

« De placer à la devanture de leurs établissements des rideaux ou carreaux opaques, ou en général d'employer tous autres moyens pouvant cacher ou rendre obscur l'intérieur des débits de boissons »
C'est pour cette raison que l'on voit tous ces petits rideaux en dentelles aux fenêtres du Café.

Peut-être que quelques anciens pourront reconnaître des personnes.



souvenirs



émotion

Expo photos Patrimoine

La prochaine exposition aura lieu les 28 et 29 novembre 2020 à la salle Jean Marion. Le vendredi 27 novembre sera réservé pour les enfants du groupe scolaire.

Il y aura 3 thèmes dont un principal, sur la SNCF, les autres porteront sur le Château et l'Ancienne Chapelle.

40 panneaux vous présenteront ces 3 thèmes. Par ailleurs, vous serez présentés des catalogues de photos anciennes sur la commune, les associations et entreprises de Chasse. Nouveauté cette année, vous pourrez vous plonger dans des classeurs de documents sur les mêmes thèmes. Vous pourrez également retrouver vos souvenirs d'école en parcourant les 1200 photos de classe que nous possédons.

Cette exposition aura lieu sous réserve des conditions sanitaires qui nous seront imposées par les autorités.

Comme toujours, si vous possédez des documents de toutes sortes sur Chasse, vous pouvez les apporter.

Nous les scannerons et vous les rendrons de suite.

Nous vous espérons nombreux, c'est toujours une joie de pouvoir partager des souvenirs et ainsi entretenir notre patrimoine.

HGC

HOFICRI GROUPE CRINER



Lotissements - Aménagements fonciers
Espaces de vie - Marchand de biens
Achats de terrains, maisons et immeubles



✉ contact@groupecriner.fr
102, chemin des Roches
38670 Chasse sur Rhône

04 37 20 20 50

LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

La 39^{ème} édition du Festival d'Humour à Vienne et alentours arrive enfin

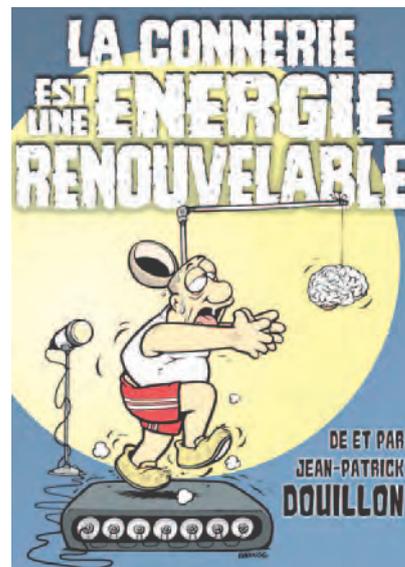
A Chasse sur Rhône, Jean-Patrick Douillon dans « La connerie est une énergie renouvelable » s'est bien produit le vendredi 23 octobre Salle Jean Marion

Chers amis,
Suite aux contraintes gouvernementales concernant le protocole sanitaire, Jean Patrick Douillon a bien pu se produire à Chasse sur Rhône, mais néanmoins sous certaines conditions.

Nous avons dû organiser 2 séances pour accueillir tout le monde
Une à 19h et une autre à 21h.

La 40^{ème} édition se profile à l'horizon et nous espérons tous qu'elle pourra bien avoir lieu.

Merci de votre confiance



Section Badminton

Bonjour à toutes et tous,
La saison sportive 2020-2021 du Badminton est lancé dans les règles sanitaires définies par la Fédération Française de Badminton.
Nous espérons que cette nouvelle année vous serez nombreux à nous rejoindre aux heures habituelles de notre activité soit :

- Lundi de 18h à 21h
- Mercredi de 18h à 21h
- Vendredi de 18h à 20h

Pour les plus courageux, nous vous proposons de vous inscrire au Championnat Départemental de l'UFOLEP (condition à voir auprès du bureau de l'activité).

Côté convivial, nous organiserons en respectant le protocole sanitaire, un pot de bienvenue courant du mois d'octobre. Ce qui nous permettra de nous retrouver, et aussi faire découvrir les locaux et leur fonctionnement aux nouveaux adhérents.

N'hésitez pas à me contacter pour obtenir plus d'informations au **06 09 06 56 97**.

En attendant de se retrouver sur les courts, je vous souhaite à toutes et tous une bonne rentrée.

Soyez prudents et prenez soin de vous et de votre famille. Bien sportivement

Adèle Perrin



M.J.C. INFOS PRATIQUES

Accueil

MJC – Bâtiment du Château
Rue Wagner
38670 CHASSE sur RHONE

Tél. 04 72 24 29 63

Courriel :

mjc.chasse@gmail.com

site web : mjcchasse.com

La MJC est agréée Jeunesse et Sport N° 38281

Activités sportives

Judo / Full contact

Gym sous toutes ses formes :

Gym sportive, Gym aquatique,

Gym douce

Fitness / Badminton / Yoga

Activités culturelles

La Danse / Danse moderne

Zumba / Country / Danses de

Loisirs / Danse orientale

Activités autres thématiques

Groupe amitié / Soie / Archive

Ludothèque



INFOS POUR

PROCHAINES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES EN MARS 2021. PENSEZ À VOUS INSCRIRE !

Les prochaines élections départementales et régionales auront lieu en mars 2021. Pour pouvoir voter, vous devez :

- être français ;
- avoir 18 ans ;
- être inscrit sur les listes électorales (l'inscription est automatique pour toutes les personnes âgées de 18 ans, ainsi que pour les personnes ayant

obtenu la nationalité française après 2018.)

Vous n'êtes pas inscrit ?

Vous pouvez vous rendre en Mairie en présentant votre carte d'identité française valide ou périmée depuis moins de 5 ans ou le passeport français valide ou périmé depuis moins de 5 ans ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

En cas de changement d'adresse **même au sein de la commune**, pensez à le signaler en Mairie pour l'envoi des documents électoraux. Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année et jusqu'à 6 semaines avant un scrutin pour pouvoir y participer.

Service élection : 04 72 24 48 13



Une rentrée 2.0

La Ville de Chasse-sur-Rhône dispose dorénavant d'une page Facebook !

Depuis de 10 juillet dernier, la Ville possède sa propre page facebook officielle. Objectif : mieux vous informer de l'actualité de la commune et de l'action municipale. Le service communication répondra à vos messages et commentaires dans les plus brefs délais. Vous souhaitez faire des suggestions ? Contactez le service à l'adresse mail suivante : communication.mairie@chasse-sur-rhone.fr



Pour Loïs Bellabes, Conseiller délégué en charge de la Communication,

« le lancement de la Page Facebook Ville de Chasse-sur-Rhône correspond à la fois à nos engagements de campagne et aux attentes des Chassères. Néanmoins, ce nouvel outil ne remplacera pas la communication papier qui sera publiée plus fréquemment et à intervalle régulier. »



Fabienne Dumas nouvelle conseillère municipale

Monsieur André Terra de l'équipe "Agir ensemble pour Chasse" a donné sa démission le 27 août à la fois pour son mandat de conseiller municipal ainsi que pour son mandat de conseiller communautaire. Il s'agit de la 7^{ème} démission au sein du groupe "Agir ensemble pour Chasse". Lors du conseil municipal du 21 septembre, Madame Fabienne Dumas a été installée en tant que conseillère municipale pour le remplacer.

Suite à cette même démission, c'est M. Malik Maouche qui remplace M. Terra du conseil



communautaire de Vienne Condrieu Agglo. Il rejoint ainsi Catherine Martin, Christophe Bouvier, également membres du conseil communautaire.

TRIBUNES

LIBRE EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ils sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction.

GRUPE MAJORITAIRE "CHASSE NOUVELLE ÈRE"

Chasse-sur-Rhône entre dans une nouvelle ère.

Trois conseils municipaux se sont tenus, le 4 juillet, le 27 juillet et le 21 septembre. Ils ont notamment permis de voter le budget et de désigner les représentants de la commune dans les organismes partenaires (MJC, institutions...). Dorénavant, nos 4 plus grandes associations sportives (le basket, le foot, le rugby et les sauveteurs) vont également accueillir 4 élus municipaux au sein de leur conseil d'administration. L'objectif pour la municipalité est ainsi de mieux pouvoir les accompagner. Notre majorité a souhaité que les membres des groupes minoritaires puissent

également être représentés. Cela illustre la gouvernance collégiale que nous souhaitons mener. Aussi, nous tenons à saluer la qualité du travail effectué au sein des différentes commissions tant de la part des membres de la majorité que des groupes minoritaires. Ces instances permettent un travail de fond et la recherche d'un consensus dans l'intérêt de la commune et de ses habitants.

La qualité de ce travail s'est d'ailleurs traduite lors du dernier conseil municipal qui s'est déroulé dans d'excellentes conditions. Plusieurs délibérations, comme

le moratoire concernant le déploiement de la 5G, ont été votées à l'unanimité. Il n'y a d'ailleurs eu aucun vote "contre" lors de ce conseil. Cela démontre la qualité du dialogue que nous voulons serein et apaisé. Prochaine étape, la mise en place progressive de la démocratie participative.

GRUPE "CHASSÈRES AVANT TOUT"

Que de dépenses ! Lors du conseil municipal du 27/07, l'équipe Chassères Avant tout a voté contre le budget coconstruit par le Maire sortant et proposé par la nouvelle équipe : + 40 000 € nouveau marché énergie, + 100 000 € espaces verts, + 280 000 € de salaires, + 40 000 € d'indemnités aux élus et 50 000€ de matériel informatique !
De nouvelles embauches ! Le Maire engage un collaborateur de Cabinet, un assistant au service des élus et non au service du public = + de 200 000€ sur le mandat.
Dans sa dernière publication, la nouvelle

équipe se targue d'avoir déjà réalisé les travaux de mise aux normes des bâtiments... Comment pouvoir affirmer avoir tout fini en 2 mois ? A peine débutés, les projets sont annoncés comme déjà réalisés : il va être aisé d'en cocher 160 avec un tel critère...

L'école a repris ! Le tarif le plus élevé du prix des repas scolaires n'a pas été remonté comme il l'était avant 2014 avec l'adoption des repas à 1€, nous nous en réjouissons. Vigilance par contre que chaque enfant puisse avoir une place, de nombreux dossiers supplémentaires ont été déposés.

Mesures des pollutions (sonores, air...), plan anti-moustiques, préservation de notre cadre de vie, concertations, soutien aux associations, sécurité des citoyens font partie intégrante de notre programme de campagne. Nous soutenons le moratoire sur la 5G. **Même en désaccord sur la gestion de la Ville, nous travaillons activement sur tous ces sujets dans l'intérêt des Chassères.**

Votre équipe Chassères Avant Tout

GRUPE "AGIR ENSEMBLE POUR CHASSE"

Chasse Nouvelle Ère, comme d'habitude, continue dans la communication mais pas dans les faits !!!
Comment se glorifier de quatre engagements en deux mois, notamment les travaux de mise aux normes. Débutés en 2016, ils ne peuvent matériellement et budgétairement être terminés en deux mois, que du bluff.
Les dépenses actuelles, sont celles que nous avons préparées pour cet été et votées lors du dernier Conseil Municipal. Elles concernent en particulier la sécurité dans les écoles et les bâtiments communaux, ni

plus ni moins de ce qui était prévu et budgétisé.
Comme les années précédentes, deux passages de déoustication sur les espaces humide communaux ont été réalisés, pas d'autres, que du bluff.
La déclaration de l'état d'urgence climatique, oui et... que programmez-vous ? Où sont les faits ?
La Ville de Chasse n'a jamais perdue sa place à l'Agglo, elle en a toujours été la deuxième. La compétence eau est transférée à l'Agglo depuis le 1 janvier 2020. Comment le maire peut-il voter pour des transferts liés à

l'Agglo, alors qu'il avait voté contre (Conseil Municipal 18/11/19) et s'était abstenu (C M 19/12/19). Peut être avait-il mal étudié le dossier à l'époque ?
Une vice-présidence, vaut-elle un vote ! Notre maire semble, à la lecture de la presse, préoccupé par les futures élections départementales, sans doute au détriment de la commune.
Nous sommes un groupe d'opposition constructif et attentif aux intérêts des Chassères, nous les défendrons, toujours à votre écoute.



Évènement

Le Forum des associations était de retour les 4 & 5 septembre avec près de 500 personnes (masquées !)

Après une année difficile pour nos associations, il était nécessaire que la municipalité relance le forum des associations. Malgré les contraintes sanitaires, associations et habitants ont répondu présents avec plus de 500 visiteurs et 15 stands.

L'évènement fût l'occasion de présenter aux petits et grands toutes les associations présentes et de s'essayer à quelques activités : basketball pour certains et tennis pour d'autres. Une belle manifestation qui a redonné du baume au cœur aux associations et adhérents ! Chacun a pris plaisir à afficher des photos anciennes, des trophées ou encore des créations manuelles dans leurs espaces d'exposition. On espère que leur enthousiasme leur a permis d'avoir un grand nombre d'inscrits.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine. L'évènement prendra une forme nouvelle encore plus festive !



Le nom de votre bulletin municipal vous appartient

La Ville de Chasse-sur-Rhône vous propose de choisir le titre de votre magazine municipal, nouveau et trimestriel.

Donnez-nous son titre parmi la liste proposée ci-dessous ou proposez-nous vos propres idées via :

- notre page Facebook "Ville de Chasse-sur-Rhône",
- par mail à l'adresse communication.mairie@chasse-sur-rhone.fr ou
- directement en mairie.

Voici quelques propositions :

- Chasse-sur-Rhône, ma Ville
- Chasse Info
- Le Chassère
- Le Petit Chassère
- Quoi de neuf à Chasse ?

À vous de jouer !



AGENDA

www.chasse-sur-rhone.fr

novembre 2020

11 Novembre à 11h
Commémoration de l'Armistice de 1918

au monument aux morts

15 novembre
Fête de la St-Martin

organisée par l'ASREC
à l'Eglise de Chasse-sur-Rhône

22 novembre à 15h
Concert sur l'univers du TOP 50

à la salle Jean Marion



Compagnie Méli Mélodies
Troupe de 7 chanteurs/
chanteuses professionnels.

Spectacle sons et lumières

Tarif adulte : 10 €

enfant : 5 €

Sur réservation au

06 15 18 53 69

(jusqu'à la veille)

Port du masque obligatoire

27 novembre

Soupe de l'amitié

organisé par le centre social
au centre social

28 et 29 novembre

Patrimoine

Exposition photos

organisé par la MJC
à la Salle Jean Marion

décembre 2020

Du 14 au 18 décembre

Fest'hiver

organisé par l'Ecole de musique
à la Salle Jean Jaurès

18 décembre de 18h30 à 21h

Spectacle de Noël
organisé par le centre social
à la Salle Jean Marion

